

Les subventions aux associations

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine subventionne de nombreuses associations, sous conditions.
Conformément à la réglementation, vous trouverez ici le récapitulatif des subventions de plus de 23 000€.

TÉLÉCHARGER



Subventions 2023

PDF - 123,4 Ko



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30